



# LE PETIT BULLETIN DE TENAY



**FÉVRIER 2025**

## POINTS TRAVAUX

- Les travaux sur la **RD102D**, à proximité du cimetière, se sont achevés le mercredi 22 janvier. La prochaine intervention concernera la pose de l'enrobé à froid, prévue pour le printemps, afin d'assurer une finition optimale et durable de la chaussée.



- La **rue Genod** sera fermée à la circulation du 24 au 28 février 2025, en raison de travaux de ravalement de façade sur une habitation. Cependant, la route restera accessible aux piétons et sera ouverte uniquement aux véhicules légers en dehors des horaires de travail de l'artisan.

## SÉCURISATION DE FALAISE

La commune poursuit les travaux de sécurisation de la falaise située rue de la Gare. Après une première phase réalisée avec succès, la phase 2 du projet est en cours de préparation. À cet effet, la publication du marché public est en cours afin de sélectionner les entreprises qui interviendront sur ce chantier d'envergure. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2025, sous réserve des délais administratifs et des conditions météorologiques.

## UNE INTERVENTION CONJOINTE POUR PROTÉGER UNE PERSONNE VULNÉRABLE ET GÉRER UNE SITUATION COMPLEXE

Notre commune a récemment été marquée par une affaire de maltraitance et de privation de liberté à l'encontre d'une personne âgée.

Grâce à l'action coordonnée des Services de Secours (SDIS), de la Gendarmerie (COB Ambérieu) et de la Mairie, cette personne a pu être mise en sécurité. L'enquête a conduit à l'interpellation d'un couple, qui la retenait dans des conditions indignes. Au vu de la gravité des faits, les auteurs présumés ont été placés sous mandat de dépôt et seront jugés en mars.

Lors de la perquisition, la présence de plusieurs dizaines de chats a été constatée. Une trentaine d'entre eux a déjà été prise en charge en fourrière, mais une vingtaine reste encore aux abords du logement concerné.

Pour faire face à cette situation, la Mairie, avec le soutien de l'association 30 Millions d'Amis, mettra en place une campagne de stérilisation des chats errants, afin de prévenir leur prolifération.



## APPEL AUX HABITANTS : PARTAGE DE CONNAISSANCES SUR L'ALBARINE

Dans le cadre du projet artistique "La goutte qui se rêvait océan", les élèves des écoles locales s'engagent dans une démarche de recherche approfondie sur l'histoire de l'Albarine, rivière emblématique de notre région. Ce projet, qui mêle art sonore, écriture et théâtre autour du thème de l'eau, vise à tisser des liens entre le passé, le présent et la mémoire collective. Les élèves, après avoir exploré cette histoire, créeront des capsules sonores qui mettront en valeur leurs découvertes et leur propre interprétation de l'histoire de l'Albarine.

Si vous, en tant qu'habitants de la région, détenez des connaissances, des témoignages ou des récits sur l'Albarine et son histoire – qu'ils soient liés aux traditions locales, aux événements marquants ou à l'évolution de la rivière au fil du temps – nous vous invitons à les partager avec les élèves. Pour cela, prenez contact avec la mairie qui pourra organiser une rencontre entre vous et les élèves, afin de créer un échange enrichissant entre les générations et d'intégrer ces précieux savoirs dans leurs recherches et leurs créations sonores.

## CÉRÉMONIE VŒUX



Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a remis, au nom de l'ensemble du conseil municipal, les diplômes de citoyen.ne d'honneur de Tenay à : Yves Allard, Jean-Louis Bouton, Patrick Kaczmarczyk, Delphine Remshagen, Marcel Robin.

Ces distinctions récompensent leur engagement associatif et/ou professionnel au service de notre commune.

Cette cérémonie a également été l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à faire de Tenay un village plus solidaire, dynamique et convivial.

## DÉPÔT DE PAIN

Suite à la fermeture de la boulangerie de Tenay, une solution a été mise en place pour permettre aux habitants de continuer à se procurer du pain sur la commune. L'épicerie Chez Slim assure désormais un dépôt de pain, en collaboration avec Le Fournil d'Angel de Saint-Rambert-en-Bugey et La mie dorée à Ambérieu-en-Bugey le dimanche. La commune est en contact avec le mandataire judiciaire du Hérisson Gourmand pour faciliter l'installation rapide d'un nouvel artisan boulanger.

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

### • **Dimanche 02 février de 10h à 13h sur la place du marché**

L'association PAF RACING vous donne rendez-vous, pour célébrer la Chandeleur comme il se doit ! Venez déguster de délicieuses crêpes sucrées et salées, accompagnées d'une boisson à la buvette.

### • **Lundi 03 février à 18h30**

Conseil municipal en salle du conseil de la Mairie

### • **Vendredi 07 février à partir de 20h à la salle des fêtes**

L'association Anima Rock vous invite à une soirée musicale dédiée à la découverte de nouveaux talents. Les groupes qui se produiront ne sont pas encore connus, mais ils méritent de le devenir !

### • **Samedi 08 février à partir de 20h à la salle des fêtes**

La programmation s'annonce encore plus ambitieuse, avec une première édition 2025 qui accueillera quatre groupes exceptionnels. Buvette et petite restauration sur place. Entrée gratuite pour les moins de 14 ans.

### • **Samedi 22 février, à emporter : dès 9h sur le Pont de Tenay - Sur place : à partir de 12h à la salle des fêtes**

Le Comité des Fêtes de Tenay vous propose un repas italien. Pensez à réserver dès maintenant pour être sûr de profiter de ce moment gourmand aux saveurs de l'Italie dans une ambiance conviviale.

### • **Samedi 22 février à 10h aux jardins communaux**

Uniquement pour les locataires des jardins, discussions sur l'avenir des jardins.

## OUVERTURE MAIRIE

**Le secrétariat de Mairie est ouvert uniquement le matin de 08h30 à 12h00 du lundi au vendredi et le samedi 08 février 2025 de 08h30 à 12h00**

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :  
Tél 04 74 36 40 66 ou  
mairie@tenay.fr

## FRANCE SERVICES

**Permanence tous les vendredis matin en mairie sur rendez-vous de 09h00 à 12h00**

Pour tous renseignements, merci de contacter le **06 22 95 90 58**

ou par mail

**strambert@france-services.gouv.fr**



**PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS**

## MEDECINS

### Permanences à la maison médicale de St-Rambert le samedi matin

- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64)  
le **22 février**

- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03)  
le **08 février**



## DECHETTERIE

Depuis janvier 2018, l'accès à la déchetterie s'effectue par lecteur des plaques d'immatriculation des véhicules, pour les habitants et les professionnels du territoire.

Pour accéder à la déchetterie, il faut s'inscrire au préalable, en se rendant sur le site :  
<https://www.cc-plainedelain.fr/fr/s-inscrire-ou-acceder-a-son-compte-decheteries.html>

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Inscription en ligne (délais de 48h, jours ouvrés)
- Par mail (délais de 96h, jours ouvrés)
- Par courrier (délais 7 jours, jours ouvrés à réception du courrier)



Tarifcation au 1er janvier 2024

Jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an.

**A partir du 26ème passage, le coût est de**

**10 euros par passage**

## ORDURES MENAGERES

- Le vendredi 14 février

- Le vendredi 28 février



Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :  
[www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr) , rubrique « Déchets », « Taxe Incitative Déchets ».

## BACS JAUNES

Prochaines collectes :

- Le lundi 03 février

- Le lundi 17 février

